

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n°33 du 3 novembre 2004 - 2 pages

Réunion

La traditionnelle réunion d'information de fin d'année se tiendra le :

mardi 7 décembre après midi
à Maison Rouge (77)

Le programme et le plan d'accès seront communiqués dans un prochain bulletin.

Céréales

Pucerons

Les niveaux d'infestation restent faibles dans la plupart des situations, avec le plus souvent 1 à 4% des plantes porteuses d'ailés ce lundi. Si les conditions climatiques ne sont pas propices à un fort développement des pucerons, il convient de rester vigilant dans les zones abritées, les bordures de bois...

Seuils d'intervention :

- 10% de pieds porteurs

- ou présence < seuil pendant 8-10 jours.

Cicadelles

Les captures restent très faibles depuis 3 semaines sur l'ensemble de notre réseau. Voir graphique ci-dessous.

Le risque est terminé.

Désherbage

Les premiers semis sont au stade 3 feuilles à début tallage. Alors que les désherbages d'automne commencent, il convient de rappeller la nouvelle réglementation pour les urées substituées, mise en place au niveau national suite à l'état des lieux de la contamination des eaux par les produits phytosanitaires :

- 1 seule application d'urée par campagne : interdiction de faire par exemple un passage d'isoproturon ou de chlortoluron à l'automne, et un autre en sortie d'hiver, même si la dose cumulée ne dépasse pas la dose maximale autorisée,

- limitation à 1200 g / ha de la dose maximale d'isoproturon,

- limitation à 1800 g / ha de la dose maximale de chlortoluron.

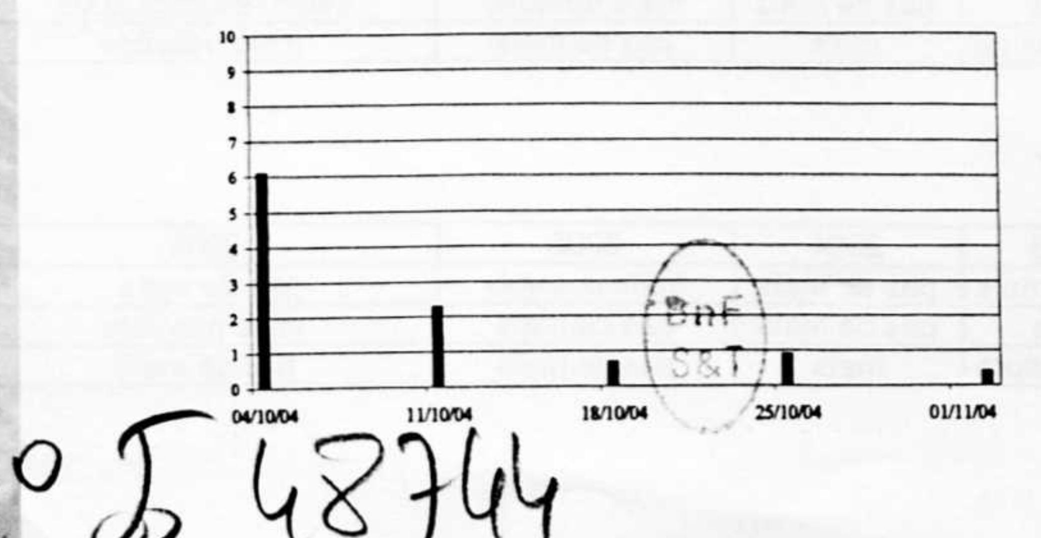
Colza

STADES : 6 à 10 feuilles.

Maladies

Les symptômes de phoma sont en progression avec désormais des fréquences de pieds porteurs de macules de 20 à 60% (voire 100% pour les sites qui étaient déjà plus touchés). Les projections de spores continuent.

Seules des parcelles peu avancées en stade (moins de 6 feuilles) présentent encore un risque.



Direction Régionale et Interdépartement de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de la Protection des Végétaux ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : B. FERREIRA

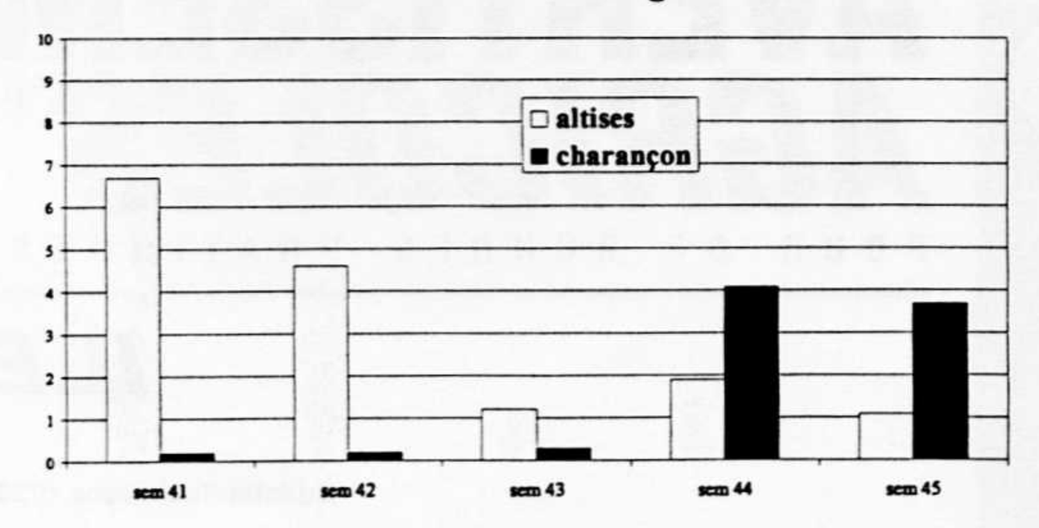
Publication périodique C.P.P.A.P n°0904 B 00536
ISSN n°0767-5542

Dépot légal : octobre 04

Tarif individuel 2004 : 68 euros

Ravageurs

Captures moyennes en cuvette
50 sites sur la région



Pucerons

Des colonies subsistent dans des parcelles non protégées, mais le risque est terminé.

Grosses altises

Toujours quelques captures dans certaines parcelles, mais le vol tend à diminuer (voir graphique).

Charançon du bourgeon

Si les niveaux de captures sont du même ordre que ceux de la semaine passée (voir graphique), la répartition géographique évolue quelque peu :
- diminution des captures en Seine et Marne,
- augmentation des captures dans le nord et l'est de l'Esssonne,
- piégeages toujours limités dans les Yvelines et le Val d'Oise.

Baris

Captures surtout enregistrées en Seine et Marne et dans l'Essonne.

Mouche du chou

Une nouvelle notation mouche du chou a été effectuée dans les parcelles de notre réseau. Ce ravageur est détecté désormais dans pratiquement tous les sites, avec de 15 à 40% de pieds avec des morsures ou des galeries sur le pivot. Les semis de début septembre sont moins touchés que ceux d'août, sauf en vallées de Seine et de la Marne. Les blessures restent généralement sans gravité, sauf dans les parcelles les plus fortement touchées, où l'on peut trouver des pieds en limite de rupture de pivot. Ce ravageur est signalé cette année dans toutes les régions.

En déterrant les pieds de colza, on peut parfois aussi trouver des blaniules et des scutigérelles.

Maïs

Chrysomèle

Le tableau ci-dessous reprend les obligations de rotation concernant les parcelles situées dans les zones focus et de sécurité des foyers de Roissy et Orly.

Pour le foyers de Pierrelaye / Achères, les mêmes obligations sont en place :
- pas de maïs en 2005 et 2006 en zone focus sur les parcelles en maïs en 2004,
- pas de maïs en 2005 en zone sécurité pour les parcelles en maïs en 2004.

Des contrôles seront effectués pour vérifier la bonne application des arrêtés de lutte. En 2004, deux parcelles près de Roissy ont fait l'objet d'une destruction pour non respect des mesures de rotation.

Enfin dans les zones tampon des 3 foyers, soit pratiquement tout le reste de la région, il est vivement recommandé de ne pas implanter de maïs sur maïs.

Obligations de rotation pour les foyers de Roissy et Orly

ZONE FOCUS ROISSY

2002	2003	2004	2005	2006
maïs	pas de maïs	pas de maïs	maïs possible	selon résultats 2005
autre culture	maïs	pas de maïs	pas de maïs	maïs possible
autre culture	autre culture	maïs	pas de maïs	pas de maïs

ZONE SECURITE ROISSY

2002	2003	2004	2005	2006
maïs	pas de maïs	maïs possible	pas de maïs si maïs en 2004	maïs possible
autre culture	maïs	pas de maïs	maïs possible	selon résultats 2005
autre culture	autre culture	maïs	pas de maïs	maïs possible

ZONE FOCUS ET SECURITE ORLY

2002	2003	2004	2005	2006
maïs	pas de maïs	pas de maïs	maïs possible	pas de maïs
autre culture	maïs	pas de maïs	pas de maïs	maïs possible
autre culture	autre culture	maïs	pas de maïs	pas de maïs